

**Préavis municipal n° 26 relatif à l'octroi  
d'un crédit d'aménagements et de  
sécurisation des parkings à vélos des  
bâtiments communaux, dans le cadre du  
plan de mobilité de la Ville de Gland.**

Date proposée pour la séance de la commission :

**- lundi 9 octobre 2017 à 20h00**

**Bâtiment de Montoly 1, salle Mont-Blanc, 2<sup>e</sup> étage**

**Municipale responsable :** Mme Jeannette Weber

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## Préambule

La Ville de Gland, Cité de l'énergie, s'est dotée le 1<sup>er</sup> mars 2016 d'un plan de mobilité.

Pour rappel, la Ville de Gland, en tant qu'administration responsable s'est engagée en 2014 dans une démarche proactive et volontaire de gestion de la mobilité de ses employés à travers la mise en place d'un plan de mobilité d'administration, avec comme objectifs de :

- contribuer à l'effort global pour conserver une bonne qualité de vie ;
- contribuer à la réduction des émissions de CO<sup>2</sup> ;
- maîtriser la pression sur le stationnement, tout en faisant la promotion active des transports publics, en favorisant le covoiturage et la mobilité douce dans les déplacements pendulaires de ses employés ;
- définir une politique de gestion des déplacements professionnels cohérente avec la politique globale; Cette démarche s'intègre dans la politique plus large de développement durable que la commune poursuit à travers notamment le label "Cité de l'Energie". Dans le cadre de la mobilité, la démarche appelle à limiter la longueur des déplacements automobiles et à les remplacer autant que possible par des modes alternatifs.

L'étude menée par le Bureau Citec a permis de mettre en place en 2016, un plan de mobilité destiné aux employés communaux ainsi qu'au personnel des services publics et privés qui louent ou utilisent les bâtiments et parkings publics, dont les enseignants des différents bâtiments scolaires.

Dès lors, la mise en place de ce plan a conduit à quelques changements dans les habitudes des déplacements pendulaires en direction des transports publics ainsi que des deux roues.

Par conséquent, le vélo est de plus en plus utilisé par les personnes qui œuvrent pour la commune ou les entités concernées par le plan de mobilité. De ce fait, ce préavis fait partie intégrante de ce plan et permet de renforcer notablement les moyens mis à disposition pour stationner les deux-roues et sécuriser les abris qui ne correspondent actuellement plus aux besoins des usagers de ce mode de déplacement.

Ce préavis porte sur les bâtiments de Montoly, les collèges de Mauverney, des Tuillières et de Grand-Champ.



Le site du bâtiment administratif, Grand'Rue 38, n'est pas repris dans ce préavis puisque le parking à vélos couvert mis à disposition pour les usagers de l'administration et du personnel communal est déjà équipé de câbles ce qui permet de sécuriser les vélos stationnés à cet endroit.

Le collège des Perrerets trouvera une réponse plus adaptée au stationnement des deux-roues pour les écoliers au travers du préavis No 27 qui concerne la deuxième étape de rénovation des enveloppes et des installations techniques des bâtiments actuellement présenté au Conseil communal.

Pour terminer, la gare n'est pas écartée de la réflexion en cours. Toutefois, cette zone nécessite une approche et une réponse adaptées à la situation de l'ensemble des utilisateurs, qu'ils soient soumis au plan de mobilité de la ville ou simplement pendulaires. Ceci ne pourra être étudié concrètement que lorsque les travaux en cours seront terminés et la partie "Gare sud" modélisée.

### Descriptif du projet

Les parkings à vélos présents sur les sites de Montoly, Mauverney, Tuillières et Grand-Champ sont tous fortement sollicités tout au long de l'année. Ils ne répondent plus à l'usage et notamment ne permettent pas d'attacher un cadenas au cadre du cycle.

Dès lors, la mesure principale est d'installer des racks à vélos de type "Kappa" sur tous ces sites afin de répondre favorablement aux besoins actuels. En effet, il offre une sécurisation aisée du cadre. Le maintien de la roue avant étant garanti.



*Fig.2: exemple de dégâts causés par un système d'attache sans sécurisation du cadre*



*Fig.3: exemple d'installation du modèle "kappa"*

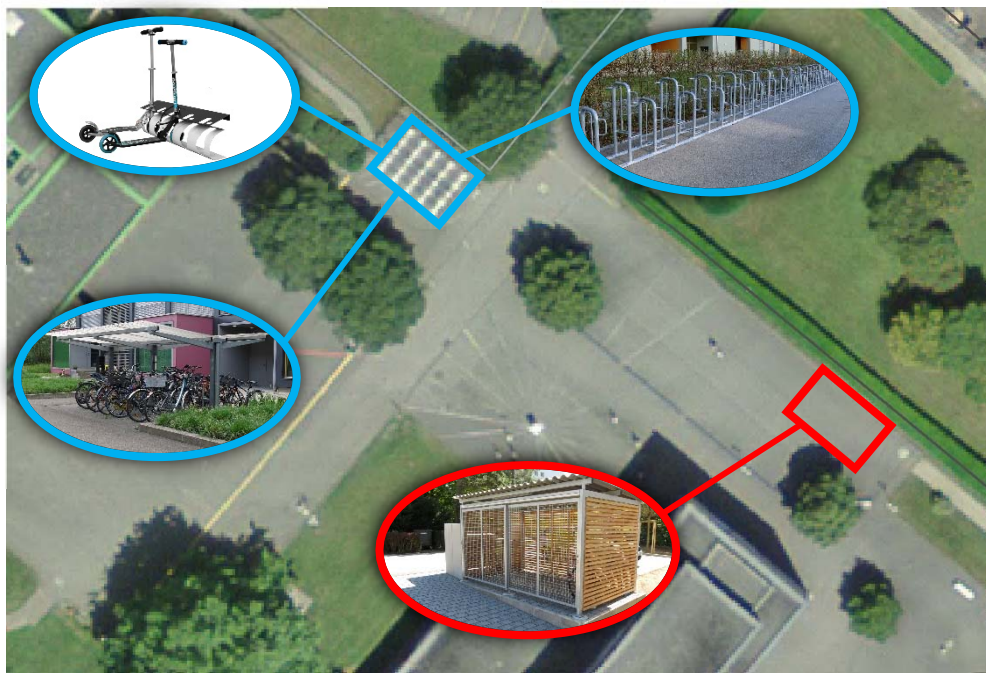
En plus de ce support vélos, il est prévu de poser une structure en métal surmontée d'un toit en tôles ondulées de type "Pilo". Cette structure permet d'abriter les deux roues et trottinettes. Le choix des coloris disponibles avec l'abri de type "Pilo" permet de l'assortir au bâtiment scolaire de référence.

Ce préavis répond également à l'utilisation de plus en plus fréquente des trottinettes.

Une autre mesure est d'installer une structure fermée pour les enseignants soumis au plan de mobilité de la Ville de Gland. Le modèle retenu de type « Techflat » est disponible en bois ajouré ou en profilés métalliques en U dans un coloris RAL à choix. La toiture en tôle ondulée peut également être teintée. Les choix des matériaux et le choix des couleurs permettent à ce type d'abri une harmonie et une intégration aux collèges de la Ville, tout en favorisant ainsi l'usage des deux roues.

## 1. Collège de Mauverney – établissement scolaire primaire

L'abri à vélos actuel permet le stationnement de 50 cycles uniquement par maintien de la roue avant. Les vélos stationnés sont donc très fortement exposés aux dégradations et au vandalisme. L'actuel abri ouvert dédié aux élèves serait remplacé par une structure plus moderne et complété par un support pour les trottinettes. L'ajout d'un module fermé pour les enseignants est aussi proposé afin d'offrir un abri entièrement sécurisé.



Concrètement les travaux consistent à :

- parking élèves :
  - remplacement de l'actuel abri par un abri de type "Pilo" avec toit en tôles ondulées et racks à vélos de type "Kappa" (voir Fig 3)
  - mise en place du parking à trottinettes de type "Scouterpark "
- parking enseignants :
  - mise en place d'un abri fermé de type "Techflat" avec toit en tôles ondulées, portes coulissantes en grillage et parois latérales en lamelles de bois ou en profilés en U et ajout de racks à vélos de type "Kappa" pour parquer les vélos à l'intérieur de l'abri.
- Au final le site disposera de:
  - 32 places deux roues pour les élèves
  - 20 places pour les trottinettes
  - l'abri pour les enseignants permettra d'accueillir 18 cycles



Fig.5: abri à vélos "Pilo"



Fig.6: Parking à trottinettes "Scouterpark"



Fig.7: abri fermé "Techflat"

Relevons que des places motos sont balisées au niveau du parking pour les enseignants

## 2. Collège des Tuillières – établissement scolaire primaire

Le collège des Tuillières bénéficie d'un parking à vélos avec maintien des cadres non couvert situé à l'ouest du bâtiment.

La capacité de 40 cycles est actuellement insuffisante car fortement utilisée par des trottinettes ce qui conduit à de nombreuses incivilités notamment à l'accroche des vélos aux panneaux de signalisation et aux arbres alentours.



Fig.8: exemple de l'insuffisance des installations aux Tuillières

Tout comme le site de Mauverney, le besoin d'une place sécurisée au profit du corps enseignant est ressenti sur ce site. Nous prévoyons de déplacer le stationnement deux roues des élèves sur le devant du bâtiment scolaire ce qui permet d'avoir une bonne visibilité sur ce parking. Le module fermé de type "Techflat" pour les enseignants viendra se positionner en suivant.

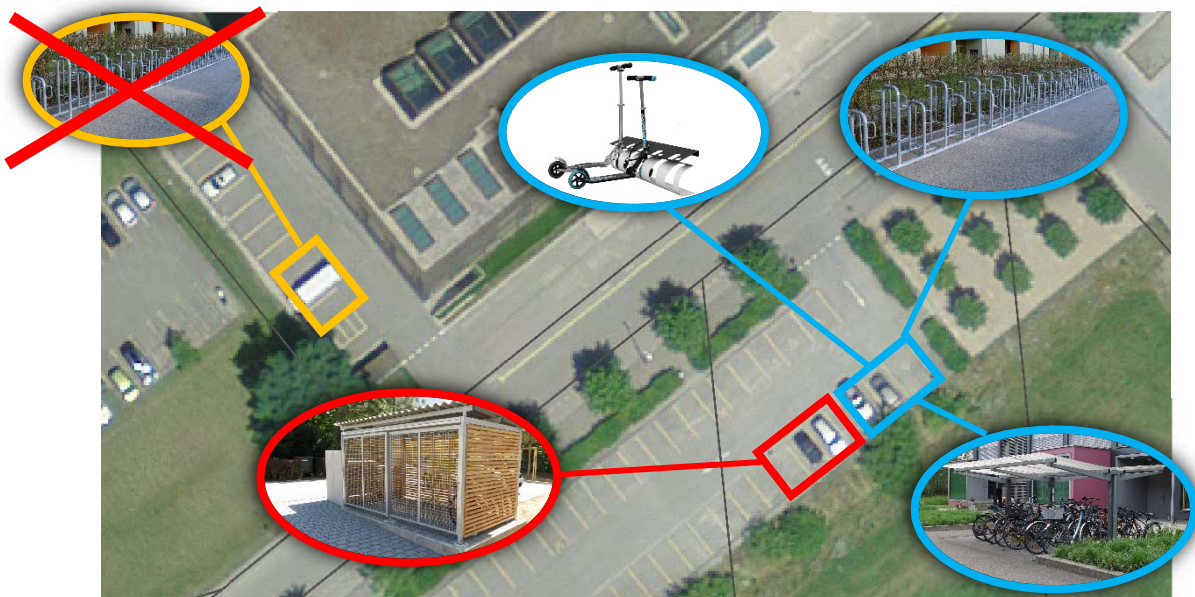


Fig.9: plan d'aménagement aux Tuillières

Concrètement les travaux consistent à :

- parking élèves :
  - o mise en place d'un abri ouvert de type "Pilo" avec toit en tôles ondulées et racks à vélos de type "Kappa" (voir Fig 3)
  - o mise en place du parking à trottinettes de type "Scouterpark " (voir Fig 5)
- parking enseignants :

- mise en place d'un abri fermé de type "Techflat" avec toit en tôles ondulées, portes coulissantes en grillage et parois latérales en lamelles de bois ou en profilés en U et ajout de racks à vélos de type "Kappa" pour parquer les vélos à l'intérieur de l'abri. (voir Fig 7)

- Au final le site disposera de :

- 32 places deux roues pour les élèves
- 20 places pour les trottinettes
- l'abri pour les enseignants permettra d'accueillir 15 cycles

Relevons que des places motos sont balisées au niveau du parking pour les enseignants

### 3. Collège de Grand Champ – établissement scolaire secondaire

Le parc à vélos du collège de Grand Champ permet le stationnement de nombreux cycles uniquement par le maintien de la roue avant. Les structures actuelles n'offrent aucun moyen de verrouiller le cadre et aucune installation pour les trottinettes, toujours très présentes sur place.

Les murets du parking actuel sont sujets à des actes de vandalisme , 1/3 sont déjà manquants. Pour remédier à ce problème, nous proposons de retirer entièrement les murets restants.

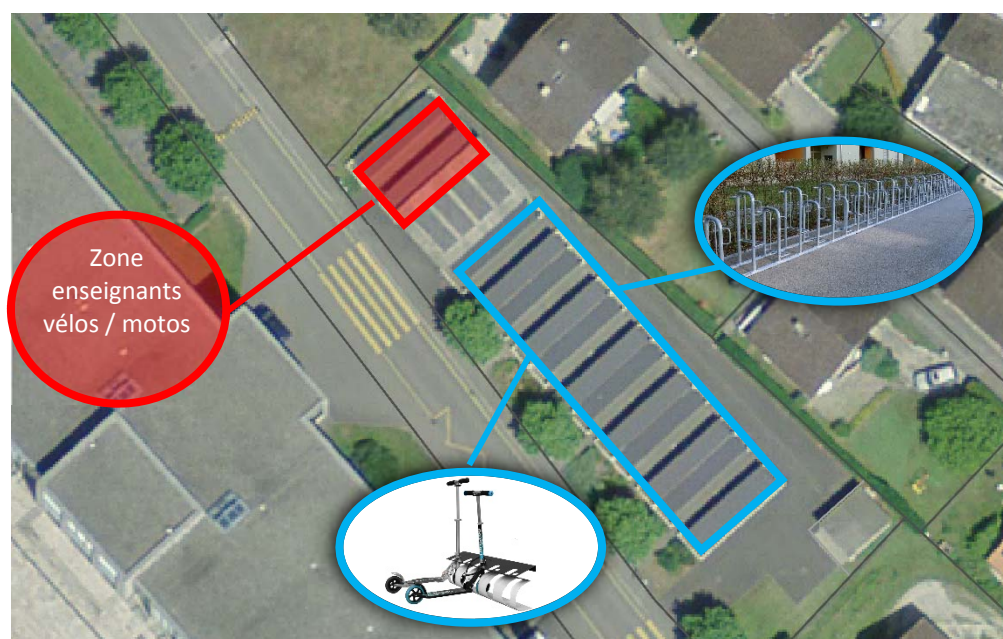


Fig.10: plan d'aménagement au collège de Grand Champ

Concrètement les travaux consistent à :

- démolition des murs en briques
- remplacement d'anciennes structures du parking par le modèle "Kappa" (voir fig.3)
- mise en place du parking à trottinettes de type "Scouterpark " (voir fig 5)

La structure réservée aux enseignants, visible depuis le secrétariat, répond à leurs attentes. Le besoin d'un abri fermé n'a pas été exprimé.

- Au final le site disposera de :

- 100 places deux roues pour les élèves
- 40 places pour les trottinettes

#### 4. Bâtiments de Montoly

Le parc à vélos de Montoly bénéficie d'un parking vélos/motos permettant le stationnement de 40 vélos par l'unique maintien de la roue avant. Suite à des déprédations sur des motocycles et vélos, la volonté est de démolir les murs de l'actuel parking, afin d'avoir une visibilité sur l'intérieur du parking deux roues et ainsi éviter des déprédations.

Concrètement les travaux consistent à :

- démolir les murs de l'abri actuellement en place
  - remplacer les anciennes structures du parking par le modèle "Kappa" (voir fig.3)
- Au final le site disposera de :
- l'abri permettra d'accueillir 34 cycles et 8 motos

#### Coût des travaux

Le coût de ces travaux est défini sur la base des devis estimatifs réalisés par le fournisseur. Il se résume comme suit :

Lieux	Type des travaux	Coût détaillé	Coût global
<b>Collège de Mauverney</b>	Fourniture et pose abri, parking élèves, vélos et trottinettes	24'000.00	<b>46'000.00</b>
	Fourniture et pose abri, parking enseignants	22'000.00	
<b>Collèges des Tuillières</b>	Fourniture et pose abri, parking élèves, vélos et trottinettes	24'000.00	<b>48'000.00</b>
	Fourniture et pose abri, parking enseignants	24'000.00	
<b>Collège de Grand-Champ</b>	Fourniture et pose "Kappa"	20'000.00	<b>31'000.00</b>
	Travaux de génie civil	11'000.00	
<b>Parking Montoly</b>	Fourniture et pose "Kappa"	8'000.00	<b>14'000.00</b>
	Travaux de génie civil	6'000.00	
<b>Divers et imprévus, 5 %</b>	..	..	<b>6'950.00</b>
<b>Total HT</b>	..	..	<b>145'950.00</b>
<b>Tva, 8%</b>	..	..	<b>11'676.00</b>
		<b>Total travaux TTC</b>	<b>160'000.00</b>

### Financement

Le financement de ces réalisations sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

Le tableau récapitulatif annexé au présent préavis permet de vérifier que cet emprunt entre dans le cadre du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

### Amortissement

La première année le coût correspondant à l'investissement des aménagements et sécurisations des parkings à vélos des bâtiments communaux par le prélèvement du coût effectif des dites réalisations jusqu'à concurrence de CHF 160'000.-- sur le fonds de réserve "Développement durable" (compte 9281.05).

### Frais d'exploitation

Cet investissement ne générera pas de frais de fonctionnement additionnels

### Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes:

#### LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu
- le préavis municipal n° 26 relatif à l'octroi d'un crédit d'aménagement et de sécurisation des parkings à vélos des bâtiments communaux, dans le cadre du plan de mobilité de la Ville de Gland;
- ouï
- le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
- I.
- d'accorder un crédit de CHF 160'000.-- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

G. Creteigny

J. Niklaus



# ANNEXE I - préavis n° 26



## Crédit d'investissement

Préavis n° : 2017/26 Montant : CHF (TTC) 160'000.00

Préavis municipal n° 26 relatif à l'octroi d'un crédit d'aménagements et de sécurisations des parkings à vélo des bâtiments communaux, dans le cadre du plan de mobilité de la ville de Gland

Estimation des charges de fonctionnement annuelles				CHF
- Charges financières : 1.50% par an				2'400.00
- Amortissement : par prélèvement sur le fonds de réserve "Développement durable" (compte 9281.05) via le compte 823.3656.10 « Subventions développement durable – propre usage ».				160'000.00
<b>Total annuel des charges</b>				<b>162'400.00</b>
Situation financière				CHF
Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements				128'000'000.00
Cautionnements engagés à ce jour				11'047'167.00
<b>Endettement à ce jour</b>				
	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>21.09.2017</b>	
<b>Endettement au bilan</b>				
Engagements courants	2'058'893.90	2'278'609.26	9'261.71	
Passifs transitoires	4'372'973.79	1'926'643.02	1'219'000.00	
Emprunts à court et long terme	60'335'000.00	61'275'000.00	61'245'000.00	
<b>Total endettement au bilan</b>	<b>66'766'867.69</b>	<b>65'480'252.28</b>	<b>62'473'261.71</b>	
<b>Engagements hors bilan</b>				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal			43'621'028.00	
Travaux facturés et payés à ce jour			25'025'679.00	
<b>Total engagements hors bilan</b>			<b>18'595'349.00</b>	
<b>Total endettement brut</b>				<b>81'068'610.71</b>
<b>Solde disponible à ce jour</b>				<b>35'884'222.29</b>
<b>Autres préavis en cours</b>				
Préavis municipal n° 25 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour le réaménagement du chemin des Magnenets			740'000.00	
Préavis municipal n° 28 relatif à la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets			18'918'650.00	
Préavis municipal n° 30 relatif à une demande de crédit concernant la pérennisation de Nyon-Région Télévision			130'000.00	
Préavis municipal n° 31 relatif à une demande de crédit pour la création d'un cheminement historique "sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière"			90'000.00	
<b>Total des préavis en cours</b>				<b>19'878'650.00</b>

Mise à jour : 21 septembre 2017